



**Lycée Paul Moreau**  
51 Chemin Bras-Panon  
97412 Bras-Panon  
Tel : 02 62 51 61 61 Fax : 02 62 51 51 34

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19/02/2019**

### **I - Ouverture de la séance**

En ce jour du 19/02/2019, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme VUILLERMOT.

La séance commence à 17h20.

Sont absents et excusés :

Néant.

Sont absents et non excusés :

M. ABDOU LATIOFIO Dayane (1PRO3), Mme ARZAL Sophie (Représentante de la collectivité territoriale), M. FONTAINE Luc-Guy (Conseiller Régional), Mme ITARRE Roselyne (Parent d'élève), M. JAUZE Sébastien (ATTEE), Mme MOUTOUCOMORAPOULE Sylvie (Conseillère Régionale).

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 17 pour un quorum de 16.

Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par Monsieur CAZANOVE, DDFPT, que nous remercions

Madame la Présidente accueille les représentants du CA et les remercie de leur présence.

### **II - L'ordre du jour**

#### **Point N° 1 - Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration**

Les modifications suivantes sont proposées :

page 5 point 14:

Après "Madame Le proviseur décide que la situation sera vue au cas par cas ", ajouter : "une consultation sera proposée".

En fin de ce même paragraphe, ajouter : "les parents d'élèves souhaiteraient que des ateliers soient proposés aux élèves et non une journée banalisée".

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

Arrivée de Madame ÉRUDEL à 17h25.

#### **Point N° 2 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil**

Le projet d'ordre du jour en 5 points est adopté à l'unanimité. Il devient donc l'ordre du jour.

### **Point N° 3 - Décisions Budgétaires Modificatives n°9, 10 et 11.**

Madame Réame , adjointe gestionnaire informe les membres du conseil des décisions modificatives budgétaires effectuées.

Arrivée de Mme LE MERRER à 17h40.

### **Point N° 4 - Conventions**

#### **4 - 1 - Convention SMIB**

Madame RÉAME fait part de la signature de la convention SMIB, service de maintenance informatique du collège Montgaillard.

#### **4 - 2 - Convention groupement de commandes**

Une convention pour un groupement de commandes à également été signée avec le lycée Antoine de Saint-Exupéry des Avirons.

### **Point N° 5 - TRMD**

En préambule de la présentation du TRMD, les représentants du personnel souhaite lire une motion.(voir document ci-joint)

12 personnes s'associent à cette motion.

#### **5 - 1 - Présentation du TRMD**

La présentation complète des tableaux est nécessaire pour expliquer à chacun les propositions de suppressions de postes.

Madame la Présidente explique la façon de monter les TRMD en fonction de la dotation allouée et du prorata Heures postes/ HSA qui impose des prises de décisions.

Les tableaux ont été présentés en conseil d'enseignement et en commission permanente.

Les discussions ont portées essentiellement sur les réformes et leurs conséquences directes sur les postes.

Elle explique que le côté humain est pris en compte à son maximum, mais que parfois, des contraintes techniques imposent un autre choix.

Pour la SEP:

Madame la Présidente explique qu'après une première négociation avec les services de la DSM qui nous accompagnent sur cette réforme, ce service a accordé à la SEP, dans un premier temps, la transformation d'HSA en HP.

4 suppressions de postes seront cependant nécessaires pour équilibrer le TRMD : ils sont la conséquence de la réforme du lycée professionnel.

Un représentant des personnels enseignants, M. MARTY explique que le poste d'un collègue présent depuis de longues années va être supprimé.

Madame la Présidente répond que cette personne n'est pas titulaire et qu'elle pourra revenir sur le BMP proposé en lieu et place du poste supprimé.

Pour le LEGT :

Madame la Présidente explique les choix pédagogiques opérés par les collègues enseignants qui ont amenés à construire ce TRMD.

Elle ajoute enfin que pour le lycée dans sa globalité, il ne restera quasiment plus de "BRAILLE", donc plus de moyens pour compenser les divers projets menés dans cet

EPLÉ.

### 5 - 2 - Incidence sur les postes

Madame la Présidente donne lecture des postes susceptibles d'être créés et/ou supprimés à la rentrée 2019 :

LEGT :

- Une création poste SPEA en AC.
- Une suppression en lettres modernes.

SEP :

- Une suppression en Finition
- Une suppression en Production
- Une suppression en Génie Thermique
- Une suppression en EPS

**Résultat du vote de la délibération :**

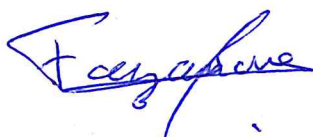
Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	5
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	14

La délibération n'est pas adoptée.

### III - Conclusion

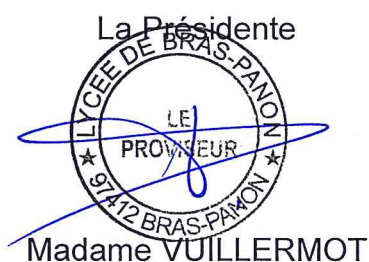
Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 18h02.

Le(s) responsable(s) de la prise de notes



Monsieur CAZANOVE

La Présidente



Madame VUILLERMOT